
PSSM : Premiers Secours en Santé Mentale

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté. L'objectif est de dispenser cette formation à un public large (550 000 personnes entre 2001 et 2016 en Australie), pour contribuer à dé-stigmatiser les troubles psychiques en faisant évoluer les représentations sociales sur les pathologies, mais aussi à améliorer la situation des personnes touchées par ces troubles en réduisant leur isolement.

Le dispositif a l'avantage de proposer à un niveau national des contenus de formation et supports pédagogiques homogènes, validés et connus par tous (pouvoirs publics, représentants des usagers, professionnels...). Ces supports sont actualisés régulièrement au gré des avancées en matière de recherche, de politique de santé, de demande sociale. Le projet permet également de s'inscrire dans un programme international structuré, ayant fait l'objet de nombreuses études de mesure d'impact et de bénéficier de l'expérience acquise par les pays précurseurs.

Le gouvernement a intégré la formation des étudiants aux PSSM comme une de 25 « mesures phares » de santé publique pour la période 2019-2022. La formation des professionnels de l'habitat inclusif pour favoriser le logement dans la cité des personnes en situation de handicap d'origine psychique fait également partie de la feuille de route.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Public :

- Tout professionnel du secteur social, médico-social et sanitaire : gestionnaires, directeurs, cadres intermédiaires d'institutions
- ...
- Tout professionnel accompagnant des publics en difficulté.
- Tout professionnel ou bénévole accueillant du public.

Objectifs :

En articulation avec les Projets Territoriaux de Santé Mentale, il s'agit d'améliorer la détection et l'intervention précoce face aux troubles mentaux, et de renforcer les compétences psycho-sociales des apprenants en leur permettant de :

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles et les crises en santé mentale ainsi que leur repérage.
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer, adopter un comportement adapté pour apporter une aide.
- Informer, renseigner sur les ressources disponibles, encourager à aller vers les professionnels adéquats et en cas de crise relayer au service le plus adapté.
- Mieux faire face aux comportements agressifs.
- Maîtriser un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale

Contenu :

D'une durée de 14h, la formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale ou des crises de santé mentale.

Des troubles de santé mentale émergents : dépression, anxiété, psychose, problèmes liés à la consommation de substance

Des crises en santé mentale : pensées et comportements suicidaires, attaques de panique, événements traumatiques, états sévères de psychoses, effets sévères liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques, conduites agressives.

Le manuel PSSM France remis à chaque secouriste en santé mentale à l'issue des formations.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques liés à des situations vécues, et débats à partir de supports vidéo.

Echanges sur les expériences et interactivité (dont des mises en situation et des outils pédagogiques interactifs).

Une démarche pédagogique participative pour :

Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème (voire en crise) de santé mentale.

Revoir ses représentations concernant la santé mentale.

Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale.

Durée :

2 jours - 14h

Formation en intra : nous consulter

Intervenants :

Jean-Baptiste Guez, formateur accrédité PSSM France.

Prix :



250€ par personne, manuel fourni

Contact :

Jean-Baptiste GUEZ

03 81 41 61 28 jean-baptiste.guez@irts-fc.fr

Secrétariat : Caroline VINCENDEAU caroline.vincendeau@irts-fc.fr

